

Mairie de BLAY
Le Planître
14400 BLAY

Département du Calvados
Canton de Trévières

COMPTE-RENDU
DE LA SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 12 Juillet 2018

Nombre de conseillers :
Elus : 9
Présents : 7
Pris part à délibération : 7

L'an deux mille dix-huit, le 12 Juillet, à vingt heures quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Philippe LAUNAY, Maire.

Présents : Messieurs Philippe LAUNAY, Maire, Luc BEAUBRAS, Maire-Adjoint, Madame Noëlle GERONIMI, Maire-Adjointe, Mesdames Marie-Paule CAMBRON, Elisabeth ETIENNE, Messieurs Stéphane LENOIR-RIZZO, William THAREAU Conseillers municipaux.

Absents excusés : Messieurs Damien JUMEAU et Alexandre GOURBIN

Secrétaire de Séance : Monsieur Luc BEAUBRAS.

Début de séance à 20h 50. Signature du registre.

ORDRE DU JOUR

- EGLISE : Travaux de mise aux normes des sorties de secours DCM
- Demande de Subvention « APCR » pour les travaux de l'église DCM
- Permis de Construire : Extension Maison Chemin Moulin DCM
- Abri pour chevaux Lieu Vaillant DCM
- Participation voyages Scolaires et condition d'octroi DCM

Questions diverses

DCM 32-2018 – EGLISE MISE AUX NORMES DES SORTIES DE SECOURS

Le conseil municipal décide la mise en conformité des sorties de secours de l'Eglise.
Quatre entreprises ont été contactées

- * André JULIEN Electricité
- * Joël LUCAS
- * GC Entreprise
- * TLJBAT

Une seule entreprise a répondu à la demande de devis

L'Entreprise TLJBAT a déposé un devis d'un montant de 3060.86€ Hors Taxes, les travaux consistent à :

- La pose de blocs de sécurité
- La pose de blocs d'évacuation
- Mise en place d'un disjoncteur, de câbles et main d'œuvre

Délibération : 7 Pour Le devis de L'Entreprise TLJBAT est retenu.

DCM 33-2018 – DEMANDE DE SUBVENTION APCR POUR TRAVAUX EGLISE

Lors de séance du Conseil Municipal en date du 15 Juin 2018, le conseil municipal a délibéré afin de remplacer les gouttières de l'église pour un montant de 4087,50 TTC, délibération visée en sous-préfecture le 10 Juillet 2018.

Le Maire propose de faire une demande auprès du Conseil Départemental de subvention d'APCR. Le dossier sera constitué des devis de réfection de la Toiture ainsi que du devis de la mise aux normes des sorties de secours

Délibération : 7 Pour Une demande de subvention auprès du Département du Calvados dans le cadre de l'APCR

DCM 34-2018 – PERMIS DE CONSTRUIRE « CHEMIN DU MOULIN »

Présentation d'un projet d'extension de maison au Chemin du Moulin

*La pente du toit à 10° est contrainte par la présence de 2 fenêtres sur le pignon.

*Monsieur le Maire propose : que la couleur de l'extension soit de ton Pierre au lieu du gris prévu que la toiture présente l'aspect de l'ardoise (ardoise, ou aspect ardoise, ou bac acier)

Accepte ce permis de construire à ces **2 conditions** (article UB 11 du PLU)

Délibération : 7 Pour La délivrance de ce permis de construire

DCM 35-2018 – PERMIS DE CONSTRUIRE POUR ABRI POUR CHEVAUX « LIEU VAILLANT »

Monsieur le Maire présente un projet de destruction et reconstruction d'un abri à chevaux réutilisant en partie les matériaux de l'ancien abri

Délibération : 7 Pour La reconstruction d'un abri à chevaux

DCM 36-2018 – PARTICIPATION DE LA COMMUNE POUR LE FINANCEMENT DES VOYAGES SCOLAIRES

Deux nouvelles demandes de subventions ont été formulées pour des enfants scolarisés à Trévières et Bayeux.

Le conseil municipal confirme le bénéfice de la subvention, les enfants respectent les conditions d'octroi de celle-ci, définies dans la délibération du 15 Juin 2018 numéro 30-208, visée en sous-préfecture le 10 juillet 2018.

Délibération : 7 Pour L'octroi de la subvention

PRESENTATION D'UN PROJET D'ITINERAIRE DE CHEMIN DE RANDONNEE SUR BLAY

Dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine naturel et bâti, réalisé en concertation et avec l'aide de l'intercom, la création d'un cheminement sur pilotis au hameau des Essiaux a été suggérée, celle-ci s'intégrant au chemin de randonnée envisagé.

Différents cabinets d'études seront contactés pour mener une étude pour ce cheminement

Fin de séance à 21 H 50

Le Maire

Philippe LAUNAY